

PROTOCOLE SANITAIRE DU COLLÈGE FLORA TRISTAN



Haute-Garonne
académie
Toulouse
éducation
nationale

La principale

Service

Affaire suivie par

Téléphone

05.34.48.23.10

Télécopie

05.34.48.23.11

Courriel

0312697n

@ac-toulouse.fr

200 passage de

l'Europe

31600 Lherm

Établi à partir du protocole sanitaire du MEN du 9 juillet 2020 modifié le 26 août 2020 modifié le 14 septembre 2020 **modifié le 30 novembre 2020**

INTRODUCTION

Ce protocole présente de façon générale l'organisation sanitaire du collège Flora Tristan et rend obligatoire la présence des élèves selon l'organisation retenue par le collège.

Il est conditionné par la mise en œuvre des moyens matériels et humains indispensables à son bon fonctionnement.

De même, toutes les personnes qui ne respecteraient pas les conditions du présent protocole pourront se voir refuser l'accès à l'établissement quelle que soit leur qualité.

Le présent document est annexé au règlement intérieur de l'établissement et en modifie les règles en matière d'hygiène, d'accès, de sécurité, de circulation, de régime d'entrée et sortie.

Pour rappel le port du masque est obligatoire sur la voie publique dans tout le département. En conséquence le port du masque est obligatoire aux abords du collège, parking visiteurs et bus.

1. Protocole sanitaire :

a. Circulation dans l'établissement :

Seules les personnes autorisées par le chef d'établissement peuvent entrer dans l'établissement. Elles s'engagent à respecter les règles sanitaires en vigueur. Elles devront attendre qu'un personnel de l'établissement vienne les chercher à l'accueil.

Dans l'établissement le port du masque est obligatoire partout et pour tous (élèves parents, personnels, tout autre usager autorisé).

En entrant, il est obligatoire de passer les mains au gel hydro alcoolique.

Il faudra impérativement respecter les sens de circulation.

Les regroupements devant le collège sont interdits pour toute personne.

b. Règles de distanciation et gestes barrières :

Le principe est la distanciation physique d'au moins un mètre lorsqu'elle est matériellement possible dans les espaces clos. Si elle n'est pas possible, les espaces doivent permettre la plus grande distance possible entre les élèves.

Le port du masque est obligatoire pour tous dans les espaces clos, extérieurs, dans les déplacements.

Chacun devra respecter les gestes barrières :



- *Se laver les mains très régulièrement*
- *Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir*
- *Utiliser des mouchoirs à usage unique*
- *Saluer sans se serrer la main, arrêter les embrassades*
- *Limiter les contacts*
- *Respecter une distance de sécurité d'au moins un mètre dès que cela est possible.*

c. Règles d'hygiène :

2/5 Le nettoyage des salles de classe aura lieu avant l'arrivée des élèves, pendant la pause méridienne et en fin de journée après le départ des élèves.

Les salles de classe seront aérées toutes les deux heures pendant au moins 15 minutes, soit avant l'arrivée des élèves, à chaque récréation, pendant la pause méridienne et en fin de journée après le départ des élèves.

Les parties communes (hall, rampe d'escalier, poignée de porte, interrupteurs) seront nettoyées plusieurs fois par jour.

Les sanitaires des élèves et du personnel seront nettoyés à 8h30, 10h35, à 14h et à 15h15.

Les tables de la salle de restauration seront nettoyées après chaque service.

d. Port du masque :

Le port du masque est obligatoire partout et pour tous durant toute la journée.

Les élèves doivent avoir **leurs propres masques à raison de deux pour la journée, fournis par la famille.**

Les personnels se verront remettre des masques par le collègue qui pourra se charger de les nettoyer, des bacs spécifiques seront disposés pour récupérer les masques usagés.

Il est rappelé que les masques grand public doivent être changés une fois dans la journée (à raison de 1 par ½ journée), et qu'ils doivent être nettoyés à 60° tous les jours.

2. Protocole d'accueil

Dés la sortie du bus les élèves entrent dans le collège. Tout regroupement devant le collège est interdit.

La présence de tous les élèves est obligatoire selon l'emploi du temps de la classe.

a. Arrivée des élèves :

Les élèves qui prennent les transports scolaires devront entrer immédiatement dans le collège dès leur descente du bus, ils utiliseront le petit portillon.

Les élèves qui viennent à pied, en vélo, ou qui sont déposés par leurs parents devront immédiatement entrer dans le collège en utilisant le grand portail (accès pompier).

b. Montée en classe :

A 8h25, à 10h35, à 13h, à 14h, à 15h10 les élèves se rangent dans la cour devant leur numéro de classe et attendent que les professeurs viennent les prendre en charge.

Afin d'éviter le plus possible les brassages, les élèves ne changeront pas de salle sauf pour l'éducation musicale, les arts plastiques et l'EPS.

Concernant les cours d'option, les élèves devront être positionnés de façon à éviter le brassage entre élèves de classes différentes.



3/5

Les élèves ne doivent jamais circuler seuls dans l'établissement, ils sont toujours accompagnés. Les élèves ne pourront pas se rendre aux toilettes pendant le temps de classe (sauf aménagements validés par la direction).

Les élèves qui souhaitent se rendre à l'infirmerie doivent passer par la vie scolaire (rappel du règlement intérieur)

Les professeurs prennent en charge leur groupe, et montent en classe selon les règles ci-dessous :

- Salles ULIS- 2- 3- 4- 5- 6 porte et escalier côté infirmerie
- Salles 1-7- 8- 14- 15- 16- 17- porte n°1 du hall escalier central
- Salles 0 – Info1 – Info 2 – 9 – 10 – 11 – 12 – 13 - Physique : porte n°2 du hall escalier n°2 du hall
- Salles TP mixte- SVT- Musique- Techno1- Techno 2- Arts plastiques : porte et escalier côté vestiaire EPS

c. Organisation durant le temps de classe :

Les élèves restent toujours à la même place selon un plan de classe organisé par les professeurs.

Les élèves doivent avoir leur propre matériel, il ne doit pas y avoir d'échange de matériel entre élèves.

Les portes des salles de classe restent ouvertes entre chaque interclasse.

Les salles seront toutes équipées de gel hydro alcoolique, les professeurs veilleront à ce que les élèves se désinfectent les mains à l'entrée et à la sortie. Pour les salles qui sont équipées d'un point d'eau, le lavage des mains avec du savon sera privilégié.

De même en cas de manipulation dans le cadre des Travaux pratiques, les professeurs veilleront au nettoyage des mains et des objets manipulés.

Pour les cours d'EPS, pas d'utilisation des vestiaires, donc les élèves devront avoir leur tenue de sport dès le matin.

d. Récréations :

A la fin des récréations, les élèves peuvent aller se laver les mains aux toilettes, les professeurs reviennent prendre leurs groupes et leur fournissent du gel hydro alcoolique à l'entrée en classe.

Pendant la récréation l'utilisation des bancs, des tables de ping-pong et les jeux de ballon seront réglementés. Les gestes barrières devront être respectés par les élèves. Le port du masque est obligatoire dans la cour.

Il est interdit de s'attarder dans les toilettes.

e. Pause méridienne :

Avant de quitter la salle de classe, les élèves doivent prendre avec eux leur second masque.

Ils déposeront obligatoirement leur cartable dans leur casier.



Les élèves déjeuneront en quinconce par classe.

A l'entrée du restaurant scolaire, les élèves doivent se laver les mains aux lavabos prévus à cet effet.

Le planning de passage des classes sera transmis par la vie scolaire en fonction des emplois du temps. Plusieurs services seront organisés.

4/5

Le restaurant scolaire ne proposera qu'un menu unique.

Pas d'utilisation de l'empreinte. Tout élève inscrit à la demi-pension doit prendre son repas. Des cartes magnétiques ont été distribuées aux élèves.

Les élèves devront respecter les endroits matérialisés pour s'asseoir.

Une fois assis les élèves enlèvent leur masque qu'ils doivent ranger dans un sachet prévu à cet effet par leur famille, qu'ils conserveront sur eux jusqu'au retour en classe où ils devront alors le ranger dans leur cartable. A la fin du repas ils devront mettre leur second masque propre.

Les élèves ne peuvent pas se lever sans l'autorisation des AED, sauf en fin de repas pour quitter le self, après avoir remis leur masque.

Les élèves se lavent les mains avec du gel hydro alcoolique avant de quitter le self.

Entre les différents groupes, les tables sont nettoyées par les agents.

L'espace réservé aux commensaux ne peut pas accueillir plus de 14 personnes simultanément.

f. Fin de journée départ du collège :

Avant de quitter la salle, les élèves se laveront les mains avec du gel hydro-alcoolique.

Les AED présents à la sortie et sur le parking s'assurent que les élèves quittent le collège tout en continuant à respecter les gestes barrières et le port du masque.

Aucun groupe n'est autorisé à rester devant le collège.

Tout élève qui ne respecte pas ces règles, même à l'extérieur du collège, s'expose à des sanctions.

Les parents qui viennent chercher leurs enfants, ne doivent pas rester devant le collège, ils attendent dans leur véhicule.

Le Chef d'établissement



INFORMATION A L'ATTENTION DES FAMILLES ET DES ELEVES



5/5

A compter du 02 novembre 2020, tous les élèves doivent revenir au collège selon les conditions précisées dans le présent protocole.

Avant de quitter le domicile vous devez vous assurer que votre enfant n'a pas de fièvre. En cas de température égale ou supérieure à 38°, ou en cas de symptômes évoquant un COVID-19, vous devez garder votre enfant à la maison et consulter un médecin.

De même, votre enfant ne doit pas se rendre dans l'établissement en cas de symptômes ou de cas positif dans l'entourage proche et vous devez en informer le chef d'établissement.

En cas de survenue, sur le collège, ne serait-ce que d'un symptôme évocateur de COVID-19, à savoir toux, éternuement, essoufflement, mal de gorge, fatigue, troubles digestifs, signes de fièvre,..., votre enfant sera isolé à l'infirmerie.

Les responsables légaux seront prévenus, sans délai, pour venir récupérer leur enfant, en respectant les gestes barrière. Nous vous conseillerons alors d'éviter les contacts et de consulter votre médecin traitant qui pourra vous indiquer la procédure à suivre.

Votre enfant doit avoir deux masques, un avec lequel il quitte le domicile, l'autre qu'il changera après le repas de midi. Vous devez également lui donner un sac plastique zippé pour qu'il puisse y mettre son masque en tissu usagé, les masques papiers pourront être déposés dans les poubelles prévues à cet effet.

Vous rappellerez à votre enfant qu'il doit respecter les gestes barrière et le présent protocole.

Si votre enfant prend le bus, il doit rejoindre le collège dès sa descente du bus.

Si vous accompagnez votre enfant au collège, vous le déposez et vous repartez. Vous ne pouvez pas rester devant le collège ni rentrer dans le collège si vous n'avez pas de rendez-vous.

Si votre enfant termine les cours plus tôt et est autorisé à sortir avant 17h, il ne devra pas rester devant le collège.

Au retour à la maison, votre enfant devra se laver les mains car il vient de l'extérieur.

La Principale



COUPON à déposer par l'élève dans l'urne située à l'entrée du collège

Je soussigné(e) représentant
légal de l'élève inscrit
en classe de atteste avoir pris connaissance du
protocole du 2 novembre 2020 et en avoir informé mon enfant.

Fait le :

Signature des responsables légaux